

80^e ANNIVERSAIRE
D-DAY & BATAILLE
DE NORMANDIE



POUR LA CRÉATION D'UN MÉMORIAL EN L'HONNEUR DES COMBATTANTS

ILS ÉTAIENT BELGES OU LUXEMBOURGEOIS.
ILS ÉTAIENT JEUNES.
ILS SE SONT BATTUS POUR NOTRE LIBERTÉ.
ILS ONT LIBÉRÉ NOS COMMUNES DE LA CÔTE
FLEURIE ET DU PAYS D'AUGE.

DE LA BRIGADE PIRON



Parcours de la Brigade Piron en Normandie du 7 août au 2 septembre 1944

Sommaire

Page 3	Les communes libérées se sont réunies pour ériger le mémorial
Page 4	Les combattants de la Brigade Piron ont mérité leur mémorial
Page 5	Votre contribution est essentielle à la création du mémorial
Page 6	Les coordonnées de l'association pour soutenir son projet
Page 7	Bulletin de don

ANNEXES

Nous tenons à votre disposition sur simple demande par mail ou par téléphone

un dossier complet comprenant :

- les statuts de l'association ;
- les déclarations officielles de l'association ;
- le formulaire détaillé de demande de soutien financier.

Association loi 1901

"À LA MÉMOIRE DES COMBATTANTS DE LA BRIGADE PIRON" - Sigle : "AMCBP"

Association reconnue d'intérêt général

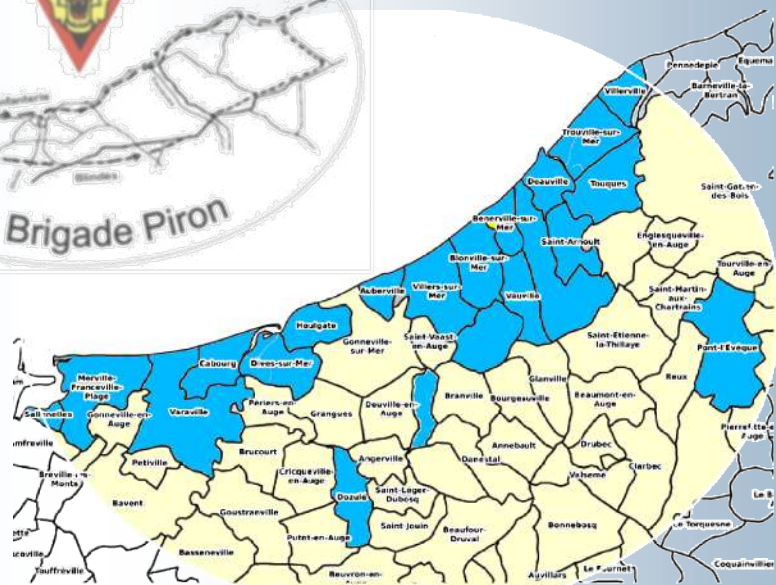
www.amcbp.org

Adresse : Mairie,
2 rue du Ricoquet
14910 Benerville-sur-Mer
Téléphone : +33 2 31 87 92 64
Courriel : amcbp14@gmail.com

IBAN : FR76 1660 6191 1284 8872 4818 331
BIC : AGRIFRPP866
Assureur : MAIF - 79038 NIORT CEDEX

Association déclarée
Code APE : 94.99Z
SIREN : 923 463 426
SIRET : 923 463 426 00018
Publication au JOAFE : 27 avril 2023

LE PROJET DE CRÉATION DU MEMORIAL EST PORTÉ PAR L'ASSOCIATION « À LA MÉMOIRE DES COMBATTANTS DE LA BRIGADE PIRON »



Plus de vingt communes réunies pour honorer la Brigade Piron

L'association « A la Mémoire des Combattants de la Brigade Piron » a pour objet de perpétuer la mémoire des combattants du « 1^{er} Groupement Indépendant Belge » connu sous le nom de « Brigade Piron » pour leur participation à la Bataille de Normandie.

Aux côtés des Britanniques et des Néerlandais, l'infanterie de la Brigade Piron libéra les villes côtières de Salles à Honfleur et son unité blindée, les villes sur l'axe de Dozulé à Pont-Audemer. La Brigade traversa ensuite la Seine pour rejoindre Montivilliers, puis elle quitta la Normandie pour libérer Bruxelles. L'ultime mission fut, aux Pays-Bas, de tenir des positions face à l'ennemi jusqu'à l'armistice en 1945.

L'association a été créée à l'initiative :
d'une vingtaine de communes, d'organismes gérant des lieux de mémoire,
d'associations du monde combattant, tous situés sur nos territoires normands,
et, en tant que membre de droit, garant du respect de l'histoire et des valeurs de nos libérateurs,
de l'association belge « Fédération Royale Nationale de la Brigade Piron ».

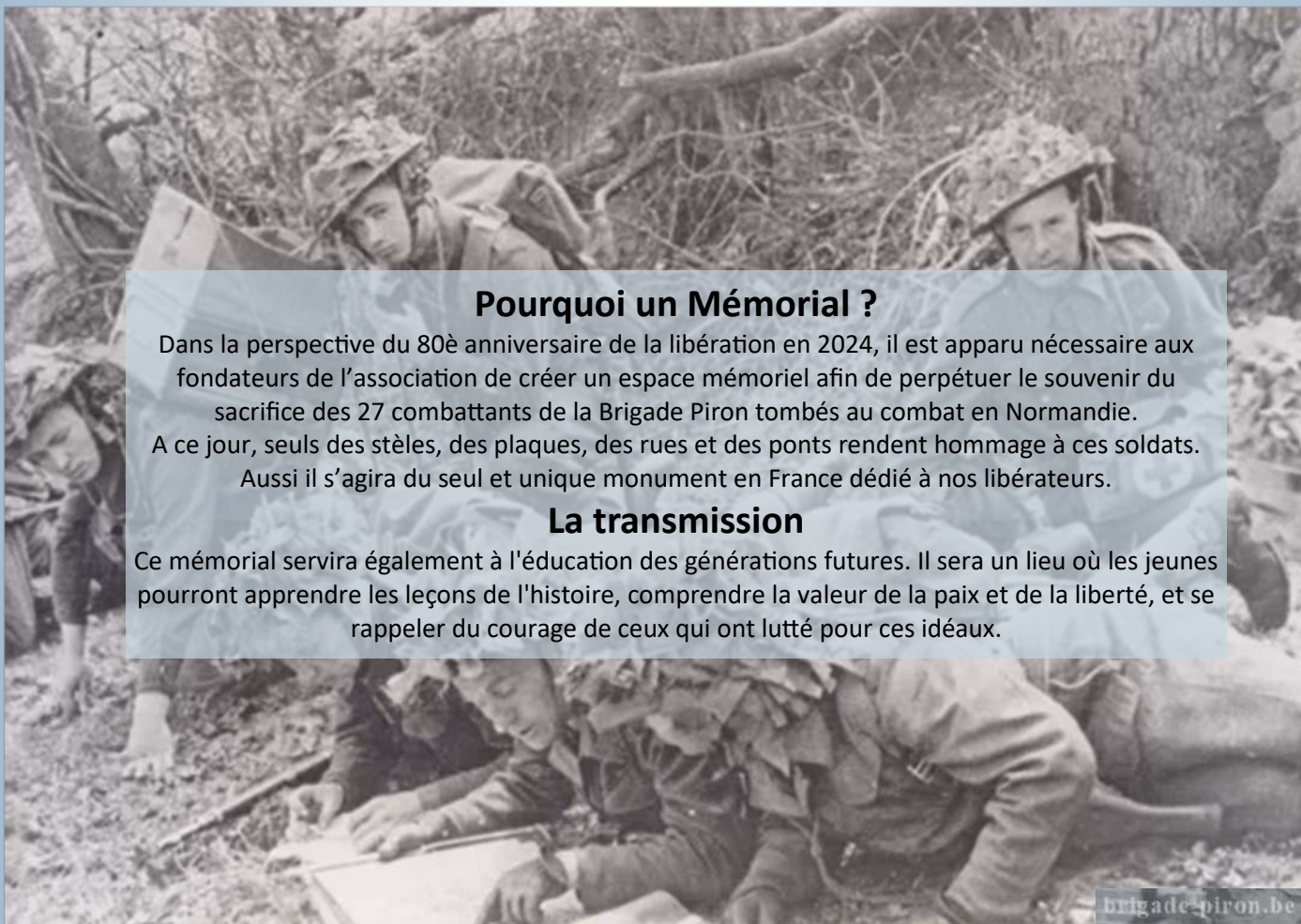


Réunion du conseil d'administration



Les membres fondateurs de l'association présentent la maquette du projet

ILS MÉRITENT D'ÊTRE HONORÉS



Pourquoi un Mémorial ?

Dans la perspective du 80^e anniversaire de la libération en 2024, il est apparu nécessaire aux fondateurs de l'association de créer un espace mémoriel afin de perpétuer le souvenir du sacrifice des 27 combattants de la Brigade Piron tombés au combat en Normandie. A ce jour, seuls des stèles, des plaques, des rues et des ponts rendent hommage à ces soldats. Aussi il s'agira du seul et unique monument en France dédié à nos libérateurs.

La transmission

Ce mémorial servira également à l'éducation des générations futures. Il sera un lieu où les jeunes pourront apprendre les leçons de l'histoire, comprendre la valeur de la paix et de la liberté, et se rappeler du courage de ceux qui ont lutté pour ces idéaux.

ILS MÉRITENT UN MÉMORIAL

Le projet consiste à édifier à Auberville le Mémorial Belge de la Bataille de Normandie sur lequel figureront les noms désormais réunis de soldats de la Brigade Piron morts au combat.



Mémorial Belge de la Bataille de Normandie
Belgisch gedenkteken van de slag om Normandië

1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON
 Hommage aux 27 Belges tombés pour notre Liberté
 Huldig aan de 27 Belgen gesneveld voor onze Vrijheid

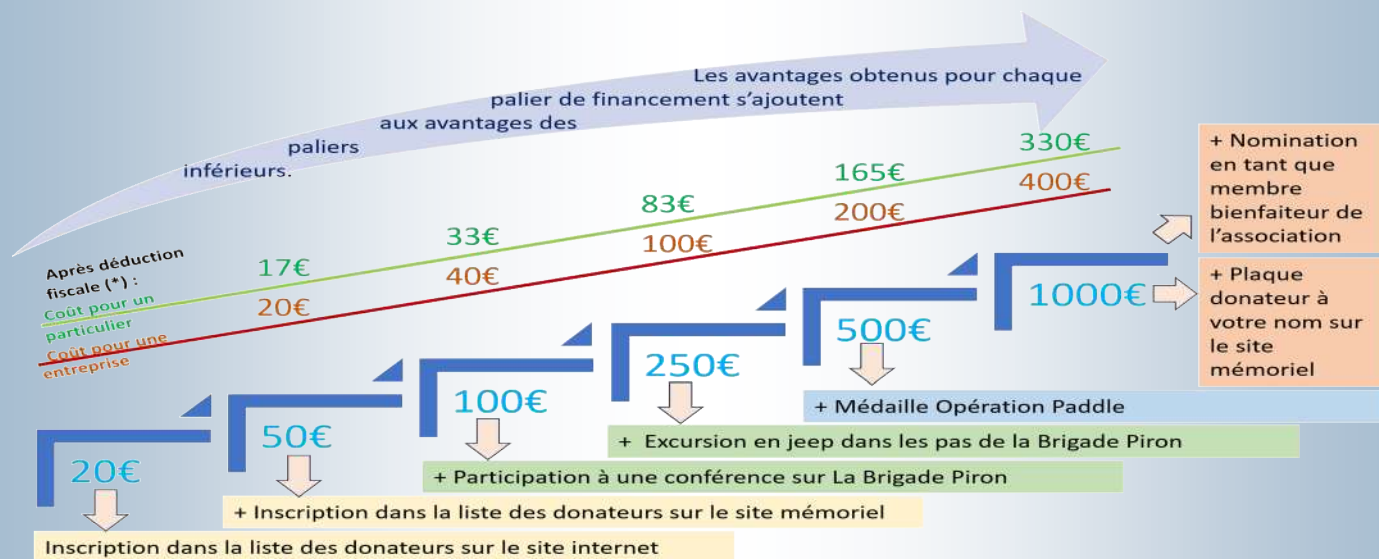
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	27 ans	21-06-1944	28 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	28 ans	21-06-1944	29 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	29 ans	21-06-1944	30 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	31 ans	21-06-1944	32 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	33 ans	21-06-1944	34 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	35 ans	21-06-1944	36 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	37 ans	21-06-1944	38 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	39 ans	21-06-1944	40 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	41 ans	21-06-1944	42 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	43 ans	21-06-1944	44 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	45 ans	21-06-1944	46 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	47 ans	21-06-1944	48 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	49 ans	21-06-1944	50 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	51 ans	21-06-1944	52 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	53 ans	21-06-1944	54 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	55 ans	21-06-1944	56 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	57 ans	21-06-1944	58 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	59 ans	21-06-1944	60 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	61 ans	21-06-1944	62 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	63 ans	21-06-1944	64 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	65 ans	21-06-1944	66 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	67 ans	21-06-1944	68 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	69 ans	21-06-1944	70 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	71 ans	21-06-1944	72 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	73 ans	21-06-1944	74 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	75 ans	21-06-1944	76 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	77 ans	21-06-1944	78 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	79 ans	21-06-1944	80 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	81 ans	21-06-1944	82 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	83 ans	21-06-1944	84 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	85 ans	21-06-1944	86 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	87 ans	21-06-1944	88 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	89 ans	21-06-1944	90 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	91 ans	21-06-1944	92 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	93 ans	21-06-1944	94 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	95 ans	21-06-1944	96 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	97 ans	21-06-1944	98 ans
1st BELGIAN Group - BRIGADE PIRON	21-06-1944	99 ans	21-06-1944	100 ans

POUR DONNER DES AILES À CE PROJET

Nous vous invitons à vous joindre à nous dans ce projet. Faites un don aujourd'hui, partagez cette campagne avec vos amis, votre famille et vos collègues, et aidez-nous à faire en sorte que la Brigade Piron et leur sacrifice ne tombent pas dans l'oubli.

Notre association étant reconnue d'intérêt général, votre don vous permettra de bénéficier d'une déduction fiscale de 66% de votre versement si vous êtes un particulier ou de 60% pour une entreprise.

VOUS MÉRITEZ NOTRE RECONNAISSANCE



(*) Pour les particuliers, l'ensemble des versements à un organisme d'intérêt général permet de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Pour les entreprises, l'ensemble des versements à un organisme d'intérêt général permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du montant de ces versements, plafonnée à 20 000 € ou 5 ‰ (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe de l'entreprise. En cas de dépassement de plafond, l'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants.

Pourquoi Votre Soutien est Essentiel ?

Votre soutien financier est essentiel pour réaliser ce projet. Chaque don, quel que soit son montant, nous rapproche de notre objectif. Votre contribution est un acte de reconnaissance envers ces valeureux soldats et un investissement dans la préservation du devoir de mémoire.

A quoi servira le financement ?

Vos dons financeront la réalisation du mur mémorial, de l'ensemble sculptural, de l'aménagement paysager et des frais de leur inauguration. Il sera constitué d'un monument en pierres de Caen sur lequel sera fixée une plaque de verre de 2m sur 1 m portant les 27 noms des soldats tués en Normandie, de panneaux d'interprétation retraçant l'histoire de la Brigade Piron seraient implantés et d'un ensemble sculptural.

COMMENT CONTRIBUER

DÉCLARATION ET PAIEMENT DE DON EN LIGNE
AVEC REÇU FISCAL À TÉLÉCHARGER

PAR QR CODE



PAR URL

<http://tiny.cc/soutien-amcbp>

DÉCLARATION DE DON PAR COURRIER
AVEC REÇU FISCAL OBTENU EN RETOUR

PAIEMENT PAR CHÈQUE

CHÈQUE (*)
BULLETIN DE DON

AMCBP
Mairie, 2 rue du Ricoquet 14910 Bénerville-sur-Mer

PAIEMENT PAR VIREMENT

BULLETIN DE DON
VIREMENT

IBAN : FR76 1660 6191 1284 8872 4818 331
BIC : AGRIFRPP866



S'INFORMER SUR LE PROJET DE CRÉATION DU MÉMORIAL

www.amcbp.org

FAIRE UN DON



EN LIGNE
PAR
QR CODE

EN LIGNE PAR URL



<http://tiny.cc/soutien-amcbp>

FAIRE UN VIREMENT ET REMPLIR LE FORMULAIRE DE DON



IBAN : FR76 1660 6191 1284 8872 4818 331

ENVOYER UN CHEQUE (*) ET REMPLIR LE FORMULAIRE DE DON



AMCBP
Mairie, 2 rue du Ricoquet 14910 Bénerville-sur-Mer

(*) Chèque à établir à l'ordre d'AMCBP

Association

À LA MÉMOIRE DES COMBATTANTS
DE LA BRIGADE PIRON (AMCBP)

Association
reconnue
d'intérêt
général

par le **Ministère**
de l'économie
des finances
et de la souveraineté
industrielle et numérique

Association loi 1901

"À LA MÉMOIRE DES COMBATTANTS DE LA BRIGADE PIRON" - Sigle : "AMCBP"

Adresse : Mairie,
2 rue du Ricoquet
14910 Bénerville-sur-Mer
Téléphone : +33 2 31 87 92 64
Courriel : amcbp14@gmail.com

Association reconnue d'intérêt général

www.amcbp.org

IBAN : FR76 1660 6191 1284 8872 4818 331

BIC : AGRIFRPP866

Assureur : MAIF - 79038 NIORT CEDEX

Association déclarée
Code APE : 94.99Z

SIREN : 923 463 426

SIRET : 923 463 426 00018

Publication au JOAFE : 27 avril 2023

À LA MÉMOIRE DES COMBATTANTS DE LA BRIGADE PIRON

ADHESION 2024 = 10€

BULLETIN DE SOUTIEN

DON = _____ €

Vous pouvez aussi adhérer ou faire un don en ligne via ce QR Code ou le lien ci-dessous :



www.tiny.cc/soutien-amcbp



Les dons effectués par les particuliers ou les entreprises ouvrent droit à une réduction d'impôt selon les termes des articles du CGI 200-1-b et 238 bis-1-a.
Exemple : la réduction est de 66% du montant du don pour les parti-

TOTAL VERSE = _____ € / par virement bancaire **IBAN : FR76 1660 6191 1284 8872 4818 331**
Paiement par chèque / par mandat / en espèces

Bulletin de soutien établi : ↓ Nom de la personne physique ou morale contributrice ↓

à titre personnel → Prénom : _____ Nom : _____

pour le compte de l'association : _____

pour le compte de la société commerciale : _____

pour le compte de la collectivité publique : _____

Coordonnées du contributeur cité : ↓ Adresse de la personne physique ou morale contributrice ↓

N° et libellée de la voie : _____

Complément d'adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél. : _____ Courriel : _____

Coordonnées du signataire (s'il agit pour le compte d'une personne morale) :

Prénom : _____ Nom : _____

Fonction exercée pour le compte de la personne morale adhérente : _____

Tél. : _____ Courriel : _____

Je reconnais avoir lu la politique de confidentialité ci-dessous exposée et l'accepter :

L'utilisation des données personnelles collectées est exclusivement à usage interne. Conformément au RGPD, vous pouvez vous opposer au traitement de ces informations par mail adressé à amcbp14@gmail.com.

Date

Signature

Association loi 1901

"À LA MÉMOIRE DES COMBATTANTS DE LA BRIGADE PIRON" - Sigle : "AMCBP"

Association reconnue d'intérêt général

www.amcbp.org

IBAN : FR76 1660 6191 1284 8872 4818 331

BIC : AGRIFRPP866

Assureur : MAIF - 79038 NIORT CEDEX

Adresse : Mairie,
2 rue du Ricoquet
14910 Benerville-sur-Mer
Téléphone : +33 2 31 87 92 64
Courriel : amcbp14@gmail.com

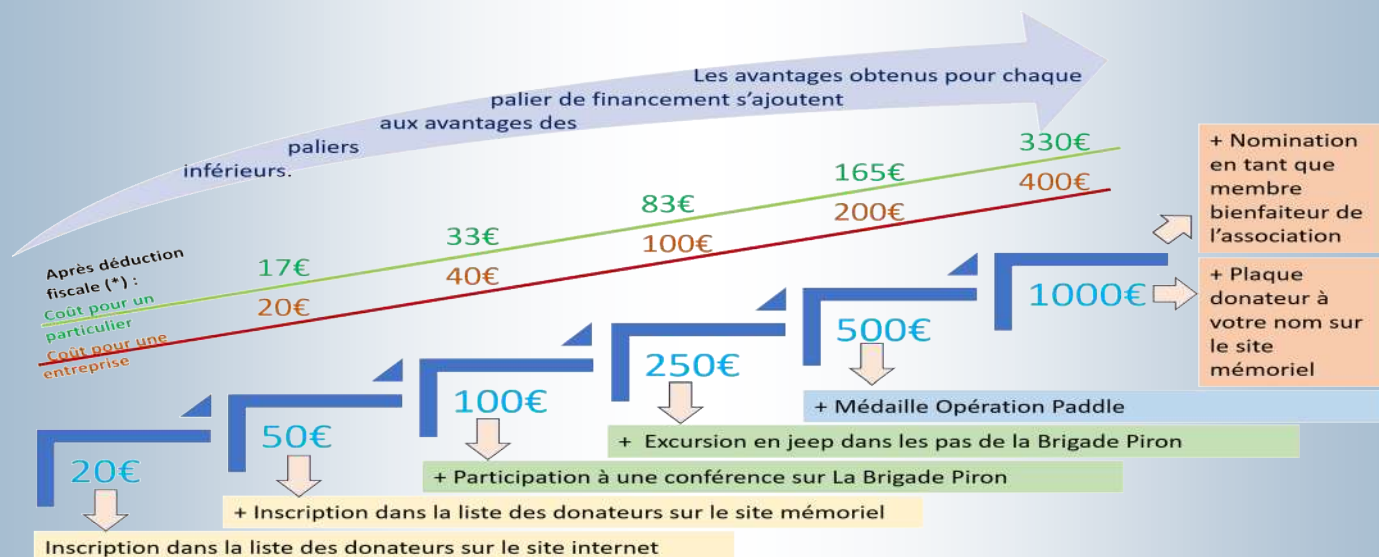
Association déclarée
Code APE : 94.99Z
SIREN : 923 463 426
SIRET : 923 463 426 00018
Publication au JOAFE : 27 avril 2023

POUR DONNER DES AILES À CE PROJET

Nous vous invitons à vous joindre à nous dans ce projet. Faites un don aujourd'hui, partagez cette campagne avec vos amis, votre famille et vos collègues, et aidez-nous à faire en sorte que la Brigade Piron et leur sacrifice ne tombent pas dans l'oubli.

Notre association étant reconnue d'intérêt général, votre don vous permettra de bénéficier d'une déduction fiscale de 66% de votre versement si vous êtes un particulier ou de 60% pour une entreprise.

VOUS MÉRITEZ NOTRE RECONNAISSANCE



(*) Pour les particuliers, l'ensemble des versements à un organisme d'intérêt général permet de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Pour les entreprises, l'ensemble des versements à un organisme d'intérêt général permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du montant de ces versements, plafonnée à 20 000 € ou 5 ‰ (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe de l'entreprise. En cas de dépassement de plafond, l'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants.

Pourquoi Votre Soutien est Essentiel ?

Votre soutien financier est essentiel pour réaliser ce projet. Chaque don, quel que soit son montant, nous rapproche de notre objectif. Votre contribution est un acte de reconnaissance envers ces valeureux soldats et un investissement dans la préservation du devoir de mémoire.

A quoi servira le financement ?

Le financement permettra l'édification de l'espace mémoriel et des frais engagés à l'occasion de son inauguration.

Il sera constitué d'un monument en pierres de Caen sur lequel sera fixée une plaque de verre de 2m sur 1 m portant les 27 noms des soldats tués en Normandie, de panneaux d'interprétation retraçant l'histoire de la Brigade Piron seraient implantés et d'un ensemble sculptural.

COMMENT CONTRIBUER

DÉCLARATION ET PAIEMENT DE DON EN LIGNE
AVEC REÇU FISCAL À TÉLÉCHARGER

PAR QR CODE



PAR URL

<http://tiny.cc/soutien-amcbp>

DÉCLARATION DE DON PAR COURRIER
AVEC REÇU FISCAL OBTENU EN RETOUR

PAIEMENT PAR CHÈQUE

CHÈQUE (*)
BULLETIN DE DON

AMCBP
Mairie, 2 rue du Ricoquet 14910 Bénerville-sur-Mer

PAIEMENT PAR VIREMENT

BULLETIN DE DON
VIREMENT

IBAN : FR76 1660 6191 1284 8872 4818 331
BIC : AGRIFRPP866